



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Perma Cosmetics

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.

NOM DU PRODUIT Perma Cosmetics
 NO DE PRODUIT : 670018-670137
 DISTRIBUTEUR Dodge Company Ltd,
 Units 11/15 Ardglan Industrial
 Estate,
 Whitchurch, Hampshire,
 RG28 7BB, United Kingdom
 44 (0)1256-893883
 44 (0)1256-893868

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	< 1%	F;R11 Xi;R36 R67
SBP 3 MINERAL SPIRIT		64741-84-0	30-60%	Xn;R65. F;R11. N;R51/53.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION F;R11. N;R51/53.

4 PREMIERS SECOURS
INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Faire rapidement boire beaucoup d'eau à la victime pour diluer le produit chimique ingéré. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
MOYENS D'EXTINCTION

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

RISQUES PARTICULIERS

Compte tenu de la taille réduite de l'emballage, le risque d'inhalation de gaz de combustion ou de fumée est minime.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Assurer une protection individuelle appropriée (y compris une protection respiratoire) durant l'enlèvement du produit répandu dans une atmosphère confinée.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Perma Cosmetics

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Éviter le contact avec la peau ou l'inhalation de la matière déversée, la poussière ou la vapeur. Ne pas rejeter des quantités importantes à l'égout, mais les enlever à l'aide de matière absorbante. Empêcher la pénétration dans les égouts.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'inhalation de vapeurs. Assurer une ventilation adéquate.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Éviter le contact avec des agents d'oxydation. Ne pas conserver près des sources de chaleur ou exposer à une température élevée.

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
Perma Cosmetics	VLEP			400 ppm	980 mg/m3
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3
SBP 3 MINERAL SPIRIT	VLEP			400 ppm	980 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIEURIE

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide dissocié.		
COULEUR	Couleurs diverses		
ODEUR	Odeur faible Hydrocarbure		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	>110 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	0.800-0.830 (liquid) H2O=1 20
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	PRESSION DE VAPEUR	<10
VOLATILE PAR VOLUME (%)	20-60	POINT D'ÉCLAIR (°C)	29 CF (Creuset fermé).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

Perma Cosmetics

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

INGESTION

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut causer une irritation grave des yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Irritant pour les yeux et les muqueuses. Répresseur du système nerveux central.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Absorption par la peau. Contact avec la peau et/ou les yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

CL 50, 96 H, POISSON, MG/L

Low: 1 High 10

DÉGRADABILITÉ

Ce produit n'est pas facilement biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE
TRANSPORT

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (SBP 3
MINERAL SPIRIT,)

NO. UN ROUTE

3082

N°CLASSIFICATION ADR

9

CLASSIFICATION ADR

Classe 9: Matières et objets
dangereux divers.

GROUPE D'EMBALLAGE ADR

III

No. DE DANGER (ADR)

90

NO. D'ÉTIQUETTE ADR

9

CODE HAZCHEM

2X

NO CEFIC TEC(R)

90GM6-III

NO. CLASSE RID

9

GROUPE D'EMBALLAGE RID

III

NO. UN MER

3082

CLASSE IMDG

9

NO. DE PAGE IMDG

9

GROUPE D'EMBALLAGE IMDG

III

EMS

F-A, S-F

MFAG

See Guide

POLLUANT MARIN

Non.

NO. UN, AIR

3082

CLASSE AIR

9

GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN

III

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE

Perma Cosmetics



Facilement inflammable

Dangereux pour
l'environnement

PHRASES DE RISQUE

R11	Facilement inflammable.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION May 2007

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.